

ensemble andeville

informations
municipales



#23
AVR
2026



P4

***Nouveau Conseil municipal
2026/2032***



L'édito

Jean-Charles Morel, Maire d'Andeville

Le 15 mars dernier, vous m'avez accordé votre confiance. Merci. Je la reçois avec un sens aigu des responsabilités. Avec l'équipe municipale, je veux conduire ce mandat avec une ligne simple : écouter, dire les choses clairement et agir. Des mots simples, mais une exigence au quotidien.

Dans ce cadre, je prends un engagement clair : en 2026, je proposerai un budget sans augmentation des taux des impôts locaux, dans la continuité de ce que notre commune tient depuis 25 ans. Tenir cette ligne demande de la rigueur et du bon sens : maîtriser les dépenses, prioriser, et aller chercher des financements quand ils existent.

Côté investissements, nous allons concentrer nos efforts sur des besoins très concrets. D'abord, la démolition de la salle des sociétés et sa transformation en parking, pour accompagner l'installation du cabinet médical / pôle santé d'Andeville pour un médecin supplémentaire. Ensuite, des travaux de sécurité incendie au gymnase et dans nos deux écoles. Enfin, parce que le sport fait aussi partie de la qualité de vie, nous programmerons la réfection du court du terrain de tennis extérieur.

Je me réjouis aussi d'une bonne nouvelle pour la rentrée 2026/2027 : l'école primaire comptera une classe supplémentaire, et passera de 10 à 11 classes. Dans l'Oise, où l'on annonce 14 ouvertures pour 80 fermetures, c'est un signal très positif pour Andeville. Nous serons au rendez-vous, aux côtés de l'Éducation nationale, pour accueillir les élèves et les équipes dans les meilleures conditions.

Avec l'équipe municipale, je veux avancer avec vous, simplement et efficacement : plus de proximité, du soutien à nos associations, à nos commerçants et artisans et plus généralement nos entreprises, un cadre de vie soigné, de la sécurité, et une attention particulière à l'éducation, à l'environnement et à la solidarité. Ce mandat ne sera pas celui d'un homme seul : il sera celui d'une équipe unie et d'une commune rassemblée.

Je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur nous. Au plaisir d'échanger avec vous, sur le terrain et lors des Conseils municipaux.

Photo de couverture :

1^{ère} ligne (de gauche à droite) : Didier Trehard 5^e adjoint au maire – Didier Piersiela-Chaigneau 3^e adjoint au maire – Hervé De Koninck 1^{er} adjoint au maire – Jean-Charles Morel Maire – Martine Conty 2^e adjointe au maire – Pascale Aynard 4^e adjointe au maire – Maud Lemaire 6^e adjointe au maire

2^{ème} ligne (de gauche à droite) :

Patrick Schneider conseiller municipal – Sonia Macry conseillère municipale – Liliane Pinel-Toïc conseillère municipale – Patrick Baudier conseiller municipal – Rose-Eliane D'Auria conseillère municipale – François Dornet conseiller municipal – Heidi Klinghammer conseillère municipale – Nathalie Masschelein conseillère municipale

3^{ème} ligne (de gauche à droite) :

Mathieu Olas conseiller municipal – Cyril Lemaigre conseiller municipal – Karine Symour conseillère municipale – Leticia Gomes De Baixo conseillère municipale – Nicolas Sendid conseiller municipal – Stevie Desbonne (absent) – Julie Cholet conseillère municipale – Maxime Malovry conseiller municipal

Sommaire

03 **Édito**

04 **Dossier**

Nouveau Conseil municipal

08 **Actualité**

Une vidéo sur Andeville sur YouTube
Rentrée scolaire 2026/2027 : une classe supplémentaire

10 **Zoom sur**

La vie à Andeville

12 **Agenda**

14 **Infos administratives**

Déficit foncier et rénovation énergétique
Avez-vous téléchargé Intramuros
Bien vivre à Andeville



Mairie d'Andeville
2 place de la République
CS90144 - 60111 MÉRÜ cedex
Tél : 03 44 52 08 12
Fax : 01 41 32 98 93
contact@andeville.fr
www.andeville.fr

Horaires d'ouverture
Lundi au vendredi 8h45 à 12h
et 13h30 à 17h
Le Maire et les adjoints reçoivent
[sur rendez-vous le samedi matin](#)

Numéros utiles
Pompiers Incendies, Accidents 18
Gendarmerie Nationale 17
SAMU, Urgences médicales 15
Allo enfance en danger 119

«Ensemble» bulletin d'informations municipales de la commune d'Andeville - N° 23 (avril 2026)

Directeur de publication : Jean-Charles MOREL, Maire d'Andeville - **Rédaction** : Direction Générale des Services - Philippe CHESNAUD
Éditeur : Mairie d'Andeville - SIRET : 21600012500098 Administration publique générale (8411Z) - 2 place de la République - CS90144 - 60111 MÉRÜ cedex

Tirage : 1 500 exemplaires - Impression : Imprimerie Houdeville 280 rue Henry Bessemer ZAET CREIL SAINT MAXIMIN 60100 CREIL
Tél. 03 44 45 00 81 - Dépôt légal par l'imprimeur - Prix : gratuit

Conception graphique : Arnaud SEDIRA / arnaudsedira.com

Crédit photo : Mairie d'Andeville

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Adapter l'objectif à nos moyens

Pour son cinquième mandat, avec une équipe en grande partie renouvelée, le maire d'Andeville met toujours l'accent sur la réponse aux besoins de la population, que ce soit en matière de commerce, d'aménagements et de services.

Quelles sont vos priorités pour ce mandat ?

Nous avons naturellement au cœur du mandat : la requalification du centre-bourg. Au programme : enfouissement des réseaux, modernisation de l'éclairage public, réfection de la voirie, création d'espaces verts, aménagement de stationnements sur sols infiltrants et dispositif de collecte des eaux

pluviales. Mais aussi la ZAC (zone d'aménagement concerté) de Boulaines qui fait également partie des sujets majeurs. Il s'agit d'aménager environ 7 hectares et une centaine de logements. Le projet va durer une quinzaine d'années, de manière à ne pas surcharger nos infrastructures communales. Il est important de préserver un équilibre. Nous sommes une des rares communes en expansion de notre communauté de communes. D'ailleurs, l'école primaire va ainsi bénéficier d'une classe supplémentaire (voir édito). Nous allons continuer à mettre l'accent sur la rénovation thermique des bâtiments communaux et les économies d'énergie.



Jean-Charles MOREL

Maire

Vice-Président de la communauté de communes des Sablons
conseiller communautaire



Hervé DE KONINCK
1^{er} adjoint
urbanisme / cimetières



Martine CONTY
2^e adjointe
action sociale / logement



Didier PIERSIOLA-CHAIGNEAU
3^e adjoint
culture / sport / animation



Pascale AYNARD
4^e adjointe
voirie / réseaux
conseillère communautaire



Didier TREHARD
5^e adjoint
patrimoine bâti communal
fleurissement



Maud MARETTE-LEMAIRE
6^e adjointe
affaires scolaires jeunesse



Patrick SCHNEIDER
conseiller municipal



Sonia MACRY
conseillère municipale



Liliane PINEL-TOÏC
conseillère municipale



Patrick BAUDIER
conseiller municipal
conseiller communautaire



Rose-Eliane D'AURIA
conseillère municipale



François DORNET
conseiller municipal



Heidi KLINGHAMMER
conseillère municipale



Nathalie MASSCHELEIN
conseillère municipale déléguée
au périscolaire et extrascolaire



Mathieu OLAS
conseiller municipal



Cyril LEMAIGRE
conseiller municipal



Karine SYMOUR
conseillère municipale



Laëticia GOMES DE BAIXO
conseillère municipale



Nicolas SENDID
conseiller municipal



Stevie DESBONNE
conseiller municipal



Julie CHOLET
conseillère municipale



Maxime MALOVRY
conseiller municipal délégué
à la communication institutionnelle

Quelle place accordez-vous au commerce de proximité ?

Le commerce de proximité est une priorité. Andeville a perdu ses deux boulangeries, et je suis très mobilisé pour en faire revenir une sur la commune : c'est un vrai facteur de dynamisme et de lien au quotidien. Pour que les commerçants puissent s'installer, il faut aussi répondre à ce qui manque aujourd'hui : des locaux adaptés. C'est pourquoi nous envisageons de créer au moins trois cellules commerciales, deux dans le bâtiment communal La Poste et un dans l'ancienne boulangerie « Plecis ». Cela s'inscrit pleinement dans notre projet, axé sur la réponse aux besoins des habitants. Et, plus largement, nous continuons à consolider l'offre de services sur la commune : nous sommes la seule commune du secteur à disposer de l'équivalent de trois médecins à temps plein, et nous avons beaucoup investi dans l'école primaire, avec la rénovation énergétique, les tableaux numériques et des tablettes. Enfin, nous permettons à chaque classe d'organiser un voyage de fin d'année, selon les choix des enseignants.

Craignez-vous des problèmes de financement global ?

Compte tenu du contexte économique, les dotations, aides et subventions demeurent incertaines. Nous aimerions bien que tous nos projets soient financés à 80 % ! Nous avons de multiples ambitions qui ne seront pas totalement menées à bien au cours de ce mandat. L'essentiel est toujours d'adapter l'objectif à atteindre à nos moyens.

Avez-vous prévu des nouveautés dans le fonctionnement de l'équipe municipale ?

Un peu plus de la moitié des conseillers sont nouveaux. Nous avons organisé des visites pour qu'ils prennent la mesure, sur le terrain, des équipements à gérer et des enjeux de service public au quotidien. Nous leur avons fait visiter toutes les infrastructures que la commune gère : les deux écoles, les cantines et les accueils de loisirs, le pôle jeune, le cabinet médical, la MAM, la maison des associations, les installations sportives, l'église, le cimetière, les services techniques... Le fonctionnement va rester globalement le même avec six adjoints et deux conseillers municipaux délégués. Je leur ai dit de poser toutes les questions qui leur viennent. Et si on n'a pas les réponses, on les trouvera. Le dialogue s'avère essentiel. L'absence de dialogue et d'explications crée un état d'esprit de suspicion. Nous travaillons tous pour notre collectivité et pour tous ceux qui habitent Andeville.

Installation du Conseil municipal

Le conseil municipal, élu au premier tour le 15 mars, a installé l'exécutif communal en procédant à l'élection du maire, puis à la désignation des adjoints le 22 mars dernier.

À l'issue de la proclamation des résultats, Jean-Charles Morel a été élu par 22 voix. Julie Cholet, benjamine du conseil municipal, lui a alors remis l'écharpe tricolore.

Le maire a ensuite remis l'écharpe à chacun des six adjoints, officialisant la composition de l'équipe municipale.

Un moment solennel, empreint d'émotion, qui rappelle que la démocratie locale se vit d'abord dans ces actes d'installation et dans l'engagement quotidien au service des habitants.



Hervé DE KONINCK
1^{er} adjoint délégué
à l'urbanisme
et aux cimetières



Martine CONTY
2^e adjointe déléguée
à l'action sociale
et au logement



Didier PIERIELA-CHAIGNEAU
3^e adjoint délégué
à la culture, au sport
et à l'animation



Pascale AYNARD
4^e adjointe déléguée
à la voirie et aux réseaux
conseillère communautaire



Didier TREHARD
5^e adjoint délégué
à l'entretien du patrimoine
bâti communal
et au fleurissement



Maud MARETTE-LEMAIRE
6^e adjointe déléguée
aux affaires scolaires
et à la jeunesse



4 questions

à Julie Cholet, nouvelle élue et benjamine du Conseil municipal

Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 36 ans. Je suis maman de deux enfants de 6 et 4 ans, scolarisés en maternelle et à l'école primaire d'Andeville, où j'habite depuis 2009 avec mon compagnon, dont la famille était installée sur la commune. Je suis diplômée du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) dans les domaines marketing, économie et droit.

Dans la vie professionnelle, je suis cheffe de projet digital. Donc, je gravite autour de tout ce qui est numérique : sites internet, applications mobiles... Je suis employée par une entreprise du Val-d'Oise, qui travaille également avec de très nombreuses collectivités, donc je connais un peu ce qui concerne les marchés publics. Auparavant, j'étais acheteuse en grande distribution.

Pourquoi avez-vous accepté de vous engager dans l'équipe municipale ?

J'ai toujours eu une curiosité pour tout ce qui pouvait se passer au niveau de la vie publique. J'ai toujours aimé comprendre comment fonctionnaient les choses et quels étaient les risques, les enjeux, les impacts et les bénéfices qu'on pouvait en tirer.

Le hasard de la vie a fait que l'année dernière, j'ai discuté avec un adjoint qui m'a présenté le rôle d'élue. Je me suis dit : pourquoi pas moi ? Pourquoi je ne m'engagerais pas ? Pourquoi je n'essaierais pas aussi d'apporter mon humble expérience de salariée du secteur privé ? Mon objectif était de m'inscrire dans les chantiers qui contribuent à rendre Andeville une petite ville agréable.

Quels sont vos sujets de prédilection pour la commune ?

L'un de mes choix se porterait sur l'enfance. Avec ma casquette de maman, c'est forcément un sujet qui me parle beaucoup. Pour les nouvelles générations, il y a de très gros enjeux au niveau du harcèlement scolaire, de la lutte contre la différence, de la lutte contre l'isolement et du traitement de l'information.

Par mon expérience professionnelle, la partie communication m'intéresse. La restitution de l'information est toujours perfectible. On pourrait s'atteler à communiquer de manière différente, à créer de nouveaux outils de communication qui sont peut-être plus en adéquation avec les habitudes des concitoyens. La communication permet de lever certains malentendus, certains quiproquos. Il faut faire preuve de pédagogie.

Ce qui se passe localement au niveau économique est aussi un sujet important, qui touche plusieurs commissions. Il s'agit de tout ce qui contribue à améliorer le cadre de vie en règle générale des Andevilliens, comme le fait de vouloir rester dans la commune, s'inscrire dans des clubs et des associations, scolariser ses enfants, consommer chez nos commerçants...

Qu'attendez-vous de cette expérience au conseil municipal ?

Il y a beaucoup d'enthousiasme, mais aussi un petit stress parce qu'il faut que je réussisse aussi à mener de front ma vie personnelle, les différents projets que je peux avoir et ma vie de maman.

Je souhaite surtout m'appuyer sur l'expérience des autres élus. Il y a eu un renouvellement, mais des adjoints qui sont en place depuis plusieurs mandats pour certains. En les côtoyant, j'espère m'enrichir de leur expérience.

Une vidéo sur Andeville à voir sur YouTube

La chaîne Villes et villages de l'Oise propose un petit reportage revisitant le passé, mais évoquant aussi le présent de la commune.

Depuis cinq ans, Daniel Martigny, qui habite dans les environs de Crépy-en-Valois, documente en vidéo l'ensemble des communes de l'Oise, les plus importantes comme celles qui comptent le moins d'habitants. « J'ai créé la chaîne YouTube un peu grâce au Covid, même si je n'aime pas dire ça. Comme un peu tout le monde, j'étais à l'arrêt à cette période et j'en ai profité pour découvrir les journées du patrimoine auxquelles je n'avais jamais participé. Je me suis aperçu que le département de l'Oise avait quand même un très beau patrimoine et une riche histoire. J'ai commencé à faire des petits reportages photo sur Facebook et, de fil en aiguille, j'en suis venu à faire des vidéos ».

Pour ce passionné, la suite logique a été la création d'une chaîne YouTube : **Villes et villages de l'Oise**.

Outre les vidéos sur les villages, cette chaîne a également deux playlists, l'une consacrée au patrimoine naturel, l'autre aux lieux et monuments historiques.

150 VILLES ET VILLAGES FILMÉS

Depuis le lancement, Daniel Martigny a filmé 150 villes et villages. Il procède généralement canton par canton, avec quelques exceptions. Le youtubeur s'appuie sur différentes sources, sites des mairies, livres sur les communes, Gallica (ressources en ligne de la Bibliothèque nationale)... Une de ses références est l'œuvre de Louis Graves qui, au milieu du XIX^e siècle, a publié 34 précis statistiques sur les cantons de l'Oise. Daniel Martigny essaie aussi de prendre rendez-vous dans chaque mairie. Avant de faire ses prises de vue, il écrit le texte accompagnant les vidéos.



LA VIDÉO SUR ANDEVILLE EN LIGNE

Depuis le 19 avril, la vidéo sur Andeville est en ligne. Elle revient notamment sur la grève des tabletiers en 1909, sur les martyrs d'août 1944 ou sur l'église. On y voit de nombreuses prises de vue de la commune. Daniel Martigny prévoit prochainement de publier un sujet sur le musée de la nacre de Méru.

Avec 680 communes sur le territoire du département, le fêru de patrimoine a largement de quoi s'occuper pour les prochaines années. Il espère pouvoir filmer une trentaine de vidéos par an. De quoi continuer à tourner pendant une bonne douzaine d'années.

Consultez la vidéo sur Andeville sur [YouTube.com/watch?v=yVIXwmVNN7M](https://www.youtube.com/watch?v=yVIXwmVNN7M)



Rentrée scolaire 2026/2027 : une classe supplémentaire

L'inspectrice de l'Éducation nationale, de la circonscription de Méru, a confirmé au maire l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école primaire Anatole Devarenne, pour la rentrée 2026/2027. À ce stade, l'effectif exact de la nouvelle classe n'est pas encore connu.

« C'est une bonne nouvelle pour les familles d'Andeville. Nous nous réjouissons de cette ouverture, qui contribuera à améliorer l'accueil des élèves », réagit M. le Maire.

Transmise directement à la commune, cette décision s'inscrit dans la préparation de la carte scolaire. Les précisions attendues (répartition des élèves, effectifs par classe, organisation) seront connues au fil des arbitrages de l'Éducation nationale.

Dans l'Oise, les premières données de carte scolaire évoquent par ailleurs des fermetures et des ouvertures de classes à l'échelle du département. Ces chiffres restent à confirmer (il est notamment question d'environ 80 fermetures pour 14 ouvertures, dont Andeville).

La Mairie indique qu'un point d'information sera fait au fur et à mesure des confirmations de l'Éducation nationale sur les effectifs et l'organisation de la rentrée.

L'ouverture doit permettre une nouvelle répartition des élèves à l'école primaire Anatole Devarenne

Les modalités pratiques (constitution des classes, ou accueil périscolaire, le cas échéant) seront précisées dès qu'elles seront arrêtées.

LA MUNICIPALITÉ ÉTUDIE LES MODALITÉS D'INSTALLATION

Cette ouverture entraîne aussi des besoins matériels (mobilier, équipements numériques et informatiques). La municipalité prévoit d'en assurer la prise en charge par redéploiement sur d'autres lignes budgétaires. Sur le plan des locaux, la classe pourrait être installée dans l'actuelle salle-bibliothèque ; la bibliothèque serait alors susceptible d'être déplacée dans la salle dite « vidéo ». Ces pistes montrent que des solutions sont à l'étude pour accueillir la nouvelle classe, sous réserve de validation par l'équipe enseignante.

« Nous informerons en temps voulu les enseignants et les parents, dès que les éléments seront confirmés. L'objectif est de préparer sereinement la rentrée 2026/2027 », souligne Maud Marette-Lemaire, adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse.

L'ouverture d'une classe supplémentaire suppose par ailleurs l'affectation d'un enseignant par l'Éducation nationale. La constitution des classes et l'organisation de l'équipe pédagogique dépendront des effectifs constatés.



01



02



03



04



05



06

01

Samedi 7 mars 2026

Dans le cadre de l'opération « Hauts-de-France Propres », la commune a organisé un nettoyage de printemps avec le conseil municipal des enfants. Cinquante participants ont pris part au ramassage, dont 29 enfants. Au total, 1 m³ de déchets a été collecté, contre 1,5 m³ l'an dernier. Le maire a remis un diplôme à chaque enfant, avant un goûter partagé.

02

Samedi 21 mars 2026

Le club La Boule Andevillienne a organisé, le concours de pétanque qualificatif pour les championnats de l'Oise, sur ses terrains récemment rénovés. Trésorier du club, Dominique Campagne rappelle l'enjeu de cette étape qualificative : « Il y a 87 triplettes avec plus de 200 joueurs. Nous avons quatre triplettes de La Boule Andevillienne engagées. On organise ce type d'événement une fois par an et c'est toujours un gros événement avec beaucoup de monde ». Les parties se sont enchaînées, sous le regard de supporters venus encourager les équipes, tandis que les bénévoles assuraient l'accueil et la restauration sur place.

03

Dimanche 22 mars 2026

Le conseil municipal, élu au premier tour le 15 mars, a installé l'exécutif communal en procédant à l'élection du maire, puis à la désignation des six adjoints.

04

Lundi 6 avril 2026

Dans le parc de la mairie, la chasse aux œufs 2026 a rassemblé de nombreuses familles. Plus de 280 œufs avaient été disséminés sous l'œil des bénévoles mobilisés par l'organisation. Entre rires d'enfants et paniers bien remplis, la fin de matinée s'est déroulée dans une ambiance conviviale. Satisfait de la participation et remerciant les conseillers municipaux pour l'organisation, le maire saluait « un beau moment de partage qui fait vivre le parc de la mairie ».

05

Samedi 11 avril 2026

L'US Andeville organisait une soirée créole au gymnase, avec une animation musicale assurée par DJ Kryss. Ce fut une soirée festive aux couleurs des Antilles. « On avait l'impression d'être en vacances le temps d'une soirée », résumait un participant.

06

Lundi 13 avril 2026

Quinze adolescents du pôle Jeune et trois accompagnateurs ont pris la direction de la Normandie, du 13 avril au 17 avril, pour un séjour éducatif entre mer et mémoire. Hébergé en pension complète à proximité des plages du débarquement, le groupe alterne activités nautiques, catamaran et char à voile et découverte du patrimoine historique, avec une journée consacrée à la visite des sites et cimetières militaires.



08
MAI

**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 81^E
ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945**
Parvis de la Mairie - 10h45

Organisée par la municipalité.
Renseignements :
03 44 52 08 12 // contact@andeville.fr



21
MAI

PERMANENCE LOGEMENT **Mairie - 14h à 16h30**

En Mairie, bureau des permanences.
Organisée par le Service Logement Habitat de Méru.
Renseignements :
03 44 52 34 07 // habitat-logement@ville-meru.fr



22-23-24
MAI

GALA DE DANSE **Gymnase**

Trois représentations organisées par le Foyer Rural.
Renseignements :
06 26 94 76 83 // foyerruralandeville@gmail.com



23
MAI

CONFÉRENCE DE NELSON MONFORT
Tennis Club - 14h

Thème : Le sport et sa carrière.
Organisée par le Tennis Club d'Andeville.
Tarifs : 5€ (licencié FFT) / 5€ (mineur grand public) et 10€ (majeur grand public).
Réservation :
06 50 92 83 82



04
JUN

**PERMANENCE « MA MUTUELLE DE VILLAGE »
DE LA MOAT** **Mairie - 13h30 à 16h30**

Prendre rendez-vous sur <https://rdv.moat.fr/60012V>
Organisée par le CCAS et la mutuelle MOAT.
Renseignements :
03 44 06 03 90

BOURSE DES COUTURIÈRES
Gymnase - 10h à 18h

Organisée par l'association des fourmis dans nos doigts.
Buvette et petite restauration sur place.
Entrée gratuite.
Renseignements :
06 73 00 16 43 (Christel) // les.fourmis2@gmail.com

06-07
JUN

Samedi 6 juin 2026 10h-18h
Dimanche 7 juin 2026 10h-17h



FÊTE FORAINE **Place de la République**
Manèges enfants, trampoline, tir aux ballons...

12
AU
15
JUN



FÊTE DE LA MUSIQUE
Parvis de la Mairie - 17h

Organisée par la municipalité.
Gratuit - Buvette sur place.
Renseignements :
03 44 52 08 12 / contact@andeville.fr / www.andeville.fr

21
JUN



**RÉUNION D'INFORMATION DES RIVERAINS
RUE DU DOCTEUR D'ESPAGNAC, RUE DU
CHEVALIER ET IMPASSE DE BOULAINES**
Mairie - 19h

Organisée par la municipalité.
Organisation du stationnement et continuité de la collecte des ordures ménagères.
Renseignements :
03 44 52 08 12 / contact@andeville.fr / www.andeville.fr

26
JUN



FÊTE NATIONALE
Place de la République & Parvis de la Mairie

Organisée par la municipalité.
22h : Retraite aux flambeaux.
23h : Feu d'artifice.
23h30 : Bal
Renseignements :
03 44 52 08 12 / contact@andeville.fr / www.andeville.fr

13
JUIL



Déficit foncier et rénovation énergétique

Pour mémoire, le déficit foncier constitué hors intérêt d'emprunt est imputé sur le revenu global du contribuable dans la limite d'un plafond standard fixé à 10.700 €. Le déficit permet ainsi de réduire son imposition.

Ce plafond est porté à 21400 €, pour les bailleurs engageant certains travaux de rénovation énergétique permettant de passer d'une classe énergétique E, F ou G, à une classe de performance énergétique A, B, C ou D.

Cette mesure s'applique pour les dépenses déductibles de rénovation énergétique. Ce dispositif qui devait s'interrompre le 31 décembre 2025 a été prorogé par la loi de finances 2026 jusqu'au 31 décembre 2027.

L'ADIL informe gratuitement sur les questions juridiques, fiscales, financières et conseils en énergie liés au logement, n'hésitez pas à nous contacter.



Prenez rendez-vous au
03 44 48 61 30 ou scannez ce QR Code



ADIL 60 :

17 rue Racine - 60 000 Beauvais
03 44 48 61 30
adil60.org



Avez-vous téléchargé intramuros ?

La commune a mis en place l'application « Intramuros » que vous pouvez télécharger gratuitement sur votre téléphone mobile pour vous informer, alerter et vous faire participer à la vie locale d'Andeville.

Consultez les événements, les actualités et points d'intérêt, les informations sur les établissements scolaires (par exemple le menu de la restauration scolaire), toutes les informations sur vos associations, les commerces.

Vous pouvez y consulter les jours et horaires d'ouverture de nos professionnels de santé et de nos artisans.

Les infos sont en temps réel. Vous avez la possibilité d'alerter la mairie en utilisant l'onglet « Signaler ».



Bien vivre à Andeville : Quelques règles à retenir pour un quotidien agréable

COLLECTE DES DÉCHETS

Les habitants sont priés de sortir leurs bacs ou poubelles la veille au soir, avec des horaires spécifiques pour les habitats collectifs (à partir de 18 h) et pavillonnaires (à partir de 19 h).

Le ramassage des déjections animales est également de la responsabilité des propriétaires.



BRUIT DE VOISINAGE

La réglementation, basée sur l'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999, interdit « tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, de jour comme de nuit ».

Les travaux de bricolage et jardinage avec des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les travaux bruyants, qu'ils soient des chantiers publics ou privés, sont interdits tous les jours de la semaine de 20h à 7h toute la journée les dimanches et jours fériés.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Un appel est lancé à tous pour l'entretien régulier des trottoirs tout au long de l'année, ce qui implique une intervention de la part des propriétaires ou occupants pour le balayage, le désherbage et le démoussage (sans recours à des produits chimiques, sous peine d'amende), ainsi que l'égommage des arbres et haies en bordure de voie publique



Etat civil

Naissances

Liv CRECA 18/03/2026
Nisa BILIC 03/04/2026
Léonie COLAS 07/04/2026

Décès

Alain CROCFER 24/12/2025
Céline GRESSIER 02/01/2026
Cyrille DERUNES 03/01/2026
Paulette FLAHAUT épouse BIRCHLER 05/01/2026
Claude MARCHAND 28/01/2026
Fabrice WARIN 28/02/2026
Jeannine GUEUDRÉ épouse GRESSIER 05/03/2026

Ces listes ne sont pas exhaustives. Depuis 2018 et conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles (RGPD), seules sont publiées les informations qui ont fait l'objet d'un consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux.





FÊTE FORAINE

manège enfants, trampoline, tir aux ballons...

12 au 15 juin
2026

Place de la République

andeville.fr

